

Allocution de M. François Mitterrand, Président de la République, à l'occasion de la réception des lettres de créance de M. Mario Cabral, ambassadeur de Guinée Bissau, Paris, Palais de l'Élysée, jeudi 14 octobre 1982.

Monsieur l'ambassadeur,

- C'est avec le plus grand plaisir que je reçois aujourd'hui les lettres par lesquelles Son Excellence le président du Conseil de la Révolution et chef de l'Etat de Guinée-Bissau, le Commandant Joao Bernardo Vieira, vous accrédite auprès du gouvernement français et de moi-même en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire.

- J'ai été particulièrement sensible aux propos empreints d'amitié que vous avez bien voulu tenir à l'égard de la France. Ils reflètent la qualité des relations que nous avons établies dès l'accession de votre pays à la souveraineté nationale, à la suite d'une longue et opiniâtre lutte pour l'indépendance.

- La Guinée-Bissau et la France partagent les mêmes conceptions de la vie internationale. Nous sommes profondément attachés aux principes du respect de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des Etats, comme à celui de la non ingérence dans leurs affaires intérieures. Nous sommes également convaincus que l'une des tâches prioritaires de notre époque est le développement et que celui-ci ne peut se réaliser sans que soit mis en place un ordre économique mondial plus juste. La France oeuvre en ce sens et malgré les difficultés de la situation économique internationale, répond, dans la mesure de ses moyens, aux aspirations légitimes des pays en voie de développement, et plus particulièrement des pays les moins avancés `PMA`.\

La France entretient, certes, une coopération privilégiée avec les Etats auxquels l'unissent des liens historiques, mais elle entend développer de manière significative ses relations avec l'ensemble des pays de votre continent. C'est pourquoi nous nous félicitons de voir la Guinée-Bissau participer aux conférences annuelles des chefs d'Etat de France et d'Afrique `sommet franco - africain`.

- Solides en-raison de leur identité de vues, nos relations sont également fécondes parce que fondées sur des -rapports de coopération active. Ce qui a déjà été réalisé, notamment dans le domaine de la pêche, m'amène à penser qu'un long chemin sera parcouru ensemble. La France est disposée à poursuivre et à développer son effort, dans les domaines qui correspondent aux priorités fixées par votre gouvernement.

- Je ne doute pas que dans cet effort commun, vous ne puissiez apporter, monsieur l'ambassadeur, une contribution décisive. La connaissance que vous avez des affaires publiques et en-particulier votre expérience acquise dans les instances dirigeantes de votre pays seront à cet égard des atouts précieux.

- Vous pouvez être assuré, monsieur l'ambassadeur, de trouver auprès de moi-même comme auprès de mon gouvernement l'appui et les -concours nécessaires à l'accomplissement dans les meilleures conditions de votre mission.\